



Communiqué de presse intersyndical : PSC des Hospitaliers

Paris, le 8 janvier 2026

À défaut de printemps, les ministères ne feront pas chanter l'hiver...

Quelle n'est pas notre inquiétude à la lecture de la lettre de cadrage des Ministres dans le cadre de la PSC¹...

En substance, celle-ci annonce, à la seule puissance de l'initiative unilatérale, qu'il n'y aura pas d'extension de la gratuité de soins et qu'il n'est pas question ni d'un financement supplémentaire pour sa mise en œuvre en faisant références aux « contexte budgétaire actuel » ... En outre celle-ci appelle un accord majoritaire indispensable... mais prévoit déjà d'imposer « un scénario qui sera mis en œuvre en cas d'échec des négociations » et une mise en œuvre en 2027 (sans date formelle), la gestion concomitante de la question de la P.S.C. pour les personnels médicaux et :

- Un accord en 4 mois de négociations...

Camus disait « *la bêtise insiste toujours, on s'en apercevrait si l'on ne pensait pas toujours à soi...* »².

Mais, écueil fatal, les politiques pensent toujours à eux...

Conséquence : la bêtise est à nos portes...

On demande donc aux syndicats de l'hospitalière de régler en 4 mois l'impératifs des vases ministérielles là où : nos collègues des autres versants ont négocié des heures durant parfois plus de 18 mois...

Tordre le bras des organisations syndicales dans le cadre du calendrier électoral des municipales, qui obsède le palais du Luxembourg, ne provoquera que la turpitude d'une pensée médiocre...

¹ Protection Sociale Complémentaire

² La peste 1947 – A. CAMUS

Le président parlait de ruissellement du pouvoir d'achat, le seul ruissellement dans la FPH est celui des larmes de l'ensemble des Fonctionnaires et Agents Publics. Aujourd'hui, on veut imposer aux hospitaliers l'accord PSC du versant de la Territoriale ou de l'Etat qui est un demi-échec puisqu'il se solde par des augmentations conséquentes des cotisations mutuelles restant à la charge des agents (+20%), sans prévoir une extension de la gratuité des soins pourtant promise par Amélie de Montchalin en 2021.

Négocions, mais ne laissons pas s'imposer par la force le dictat d'enjeux qui ne nous regarde pas...

Les agents hospitaliers, que ce gouvernement veut souvent dans ses déclarations « bien soigner », devront le faire à leurs charges financières, au mépris de leur statut. Ils méritent mieux !

En bon entendeur...

...Que les négociations commencent !

Contacts :

- **FO : Didier BIRIG : 06 64 90 66 03**
- **CGT : Barbara FIHOL : 06 82 23 50 29**
- **UNSA : Yann LE BARON : 06 48 07 38 47**

